

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21104138

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

24 AOUT 2021

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0450 485 519**

Nom

(en entier) : **ETABLISSEMENTS PEPIN, EVRARD ET Cie**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Morgelines 8 à 5100 Naninne**

Objet de l'acte : Renouvellement - pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2021 :

1. Renouvellement du mandat du commissaire

L'assemblée renouvelle en qualité de commissaire aux comptes de la société, et ce avec effet à compter de ce jour, pour une période de trois années comptables, prenant fin après l'assemblée générale qui délibérera et décidera des comptes annuels de la troisième année comptable :

- la SRL AUDICIA, dont le siège social est situé à 6534 Gozée, Rue de Bomerée 89, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0667.912.009 (RPM Hainaut, division Charleroi), représentée par Monsieur Bériot Philippe, réviseur d'entreprises.

L'assemblée confirme que les honoraires du commissaire aux comptes sont fixés à 2.845,00 EUR par an (HTVA et frais IRE).

2. Pouvoirs

L'assemblée décide de donner tout pouvoir à Madame Cindy Torino ou à Madame Anna Müller, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SRL pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge, et accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprises.

Anna Müller
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 31/08/2021 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).